

Cour des Comptes, le Rapport de la Casse

« *La DGFIP 10 ans après la fusion : une transformation à accélérer* » est la dernière production de la Cour des Comptes nous concernant.

Nous attendions les propositions de CAP 2022, c'est en fait la Cour des Comptes, téléguidée par le pouvoir politique en place, qui commet, le 20 juin 2018, un brûlot sur notre administration.

Elle déplore qu'aucune revue des missions de la DGFIP n'ait eu lieu depuis la création de notre direction. Visiblement, les auditeurs font preuve d'un manque total de discernement ou ont plus été occupés à récolter les informations sur les administrations fiscales en Australie et aux USA qu'à se concentrer sur les travaux déjà menés (lignes directrices, ASR, etc.).

Les rédacteurs du rapport utilisent des raccourcis, des approximations, des omissions, voire des fautes de frappe qui rendraient ce rapport risible si l'heure n'était pas si grave pour notre administration et ses agents au service du public et de l'Etat.

Page 88 : la Cour des Comptes préconise la gestion des pensions à une caisse de « *retraire* » au lieu de retraite (pour rappel à nos « experts-auditeurs » : les fonctionnaires perçoivent une pension et non une retraite, lapsus sans doute révélateur ?).

Dans une liste à la Prévert (avec toutefois moins de poésie !), la Cour des Comptes propose rien moins que :

- **le transfert de la mission topographique du Cadastre à l'IGN,**
- **L'unification les réseaux de recouvrement de la DGFIP et des douanes** » : une nouvelle réforme d'ampleur qui fragilisera nos deux administrations.
- **la fermeture des « petites » trésoreries** (5 ou 10 personnes selon qu'on lit le rapport ou la synthèse ...) soit **500 à 1600 Trésoreries (67 %)**
- **la suppression des 354 SPF pour n'en faire plus qu'un seul** : finalement un SPF par département c'est déjà beaucoup trop.
- **la fin des Délégations interrégionales** et la mise au régime sec pour les DDFIP/DRFIP,
- **la fermeture des SIE** (500 services), la télétransmission ça marche tout seul!!
- **l'abandon de la stratégie « multicanal » dans la relation avec les particuliers** qui devrait désormais se résumer à une simple relation numérique ou téléphonique...

Nous dénonçons ce rapport à charge qui n'a aucun lien avec la réalité de notre travail, pas plus qu'avec nos missions. Ce rapport ne démontre rien mais accumule des affirmations pour établir un constat exagérément négatif. Nous déplorons la mollesse et même l'absence de défense de notre administration par nos Ministres de tutelle ... Ce qui, du reste, confirme le caractère « téléphoné » de ce rapport !

Pourquoi faudrait-il tout fermer ou concentrer selon la Cour des Comptes ?

- Notre administration est incapable de réflexion (page 19) !
- l'absentéisme et les congés interdisent l'existence même des petites Trésoreries (page 67),
- **la rigidité de nos règles de gestion** (mobilité, carrière ...) est un frein au service (on croirait entendre notre Directeur Général!)
- **notre informatique est désuète** et, en plus, elle a accumulé une dette technique qui, si on sait lire entre les lignes, n'aurait rien à envier à celle de la SNCF (bien entendu, le mot « dette technique » est une création de la Cour des Comptes!)

Les termes « rigidité / frein / dette technique » apparaissent une bonne trentaine de fois dans ce rapport.

En somme, c'est la recherche d'une rationalisation à tout crin qui semble ne trouver aucune limite que pose la Cour des Comptes. Pourtant au détour d'une réponse du Ministre de l'action et des comptes publics on découvre une information qui vaut son pesant d'or et qui curieusement n'est jamais mise en avant dans le rapport de la Cour des Comptes : le coût d'intervention de l'impôt déjà très faible, est en net recul entre 2011 et 2016, il est passé de 1,02 à 0,78 ; un taux avec lequel aucune entreprise privée ne saurait rivaliser !!!

Cette accumulation de contre-vérités nécessite une réponse collective globale afin de dénoncer l'escroquerie intellectuelle qui fait le terreau des anti-impôts, anti-fonctionnaires, anti-Etat !

Nous donnerons pour seule vérité que seules les petites communes sont les plus vertueuses en matière de dématérialisation puisque le taux de « full demat » y est plus élevé que dans les grandes collectivités !

Comment et par qui seront remplacées les Trésoreries ? Les YAKA FAUCON de la Cour des Comptes proposent :

- **l'externalisation du conseil financier à la Banque Postale,**
- **le conseil des investissements à la Caisse des dépôts.**

Les élus piloteront avec des notes de conjoncture économique de la Banque de France !

Nous vous le demandons, Mesdames/Messieurs les auditeurs/trices, **sur quelle planète vivez-vous ???**

En matière de **contrôle fiscal**, vous reconnaissez que le nombre de contrôles et les résultats sont en chute libre en établissant le lien avec les suppressions d'emplois en PCE, BEP, BCR et là ... plus rien ... fin de l'analyse ...

Il faudrait, en toute honnêteté pousser un peu plus le raisonnement et tirer les conclusions des constats : les suppressions massives d'emplois (37 000 depuis 2002, dont 3100 sur les emplois de vérificateurs, sur un effectif total de 100 000 à la DGFIP) désorganisent tous les étages du contrôle fiscal et, plus largement, toutes nos missions : la chaîne du contrôle ne fonctionne plus !

Au passage, nous pourrions signaler à nos auditeurs/trices un léger oubli dans ce rapport : le service de contrôle des particuliers les plus aisés n'est pas encore éradiqué, il s'appelle la DNVSF et devrait donc figurer page 137 de ce rapport. Les esprits chagrins y verront une omission prémonitoire.

La réponse enthousiaste du Ministre de l'action et des comptes publics laisse augurer un avenir bien sombre pour la DGFIP et ses agents, mais nous tenons à lui dire que nous ne nous laisserons pas faire !

En réalité, nous pouvons vous le dire sans ambages, Mesdames/Messieurs les auditrices/teurs, avec un tel rapport, preuve d'une absence cruelle d'indépendance, c'est bien la Cour des Comptes qu'il faudrait fermer.

Lire aussi :

Le rapport : <https://www.ccomptes.fr/fr/publications/la-dgfip-dix-ans-apres-la-fusion>

Notre information nationale : <https://solidairesfinancespubliques.org/le-syndicat/actions/1558-rapport-de-la-cour-des-comptes-sur-la-dgfip-demandez-le-programme-de-cap22-pour-mieux-le-combattre.html>